

**COMMUNE DE VAUREAL**

**ARRETE N° 156/2026/URBA**

NOMENCLATURE ACTES :

2.2.5 Alignement

**ARRETE PERMANENT DE VOIRIE PORTANT ALIGNEMENT**

**Le Maire de la Commune de Vauréal,**

**VU** l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales permettant au Maire de déléguer une partie de ses fonctions à un de ses adjoints, dans un souci de bonne administration,

**VU** l'arrêté de délégation de signature n° 106/2026/AG du 07/10/2023 par lequel Monsieur le Maire autorise Monsieur Guillaume MERLET, conseiller municipal délégué en charge de l'urbanisme règlementaire, à signer les arrêtés d'alignement,

**VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L.112-1 à L.112-8, relatifs à la procédure d'alignement,

**CONSIDERANT** la demande d'arrêté d'alignement du 14 avril 2026 par maître TOUPAS Lorraine, notaire, 3 rue Saint Martin, 78260 ACHERES, sollicitant l'indication de l'alignement au droit de la propriété sise 15 rue des Marais, cadastrée AB 429 et AB 436 pour les voies publiques rue des Bardoulais et rue des Marais,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : L'alignement au droit de la propriété sise 15 rue des Marais, cadastrée AB 429 et AB 436 est arrêté comme suit :

- concernant la parcelle AB 436 en limite de la parcelle AB 437 (propriété communale) rue des Bardoulais,
- concernant la parcelle AB 429 en limite de la parcelle AB 432 (propriété communale) rue des Bardoulais et en limite de la rue des Marais (propriété communale),

et confirmé par le plan cadastral joint.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera notifié à maître TOUPAS Lorraine.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté ne dispense pas de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme.

**ARTICLE 4** : Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vauréal, le 16 avril 2026,

**Pour le Maire de Vauréal,  
Par délégation,**

**Le conseiller municipal délégué  
Chargé de l'urbanisme règlementaire**

**Guillaume MERLET**



**Date exécutoire :**

.....  
**17 AVR. 2026**

**Date de notification :**

.....~~17~~ AVR. 2026

**Date de mise en ligne :**

.....**17 AVR. 2026**

*Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir*

Accusé de réception en préfecture  
095-2195063/5-20260416-156-2026-URBA-AR  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Département :  
VAL D OISE

Commune :  
VAUREAL

Section : AB  
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 14/04/2026  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

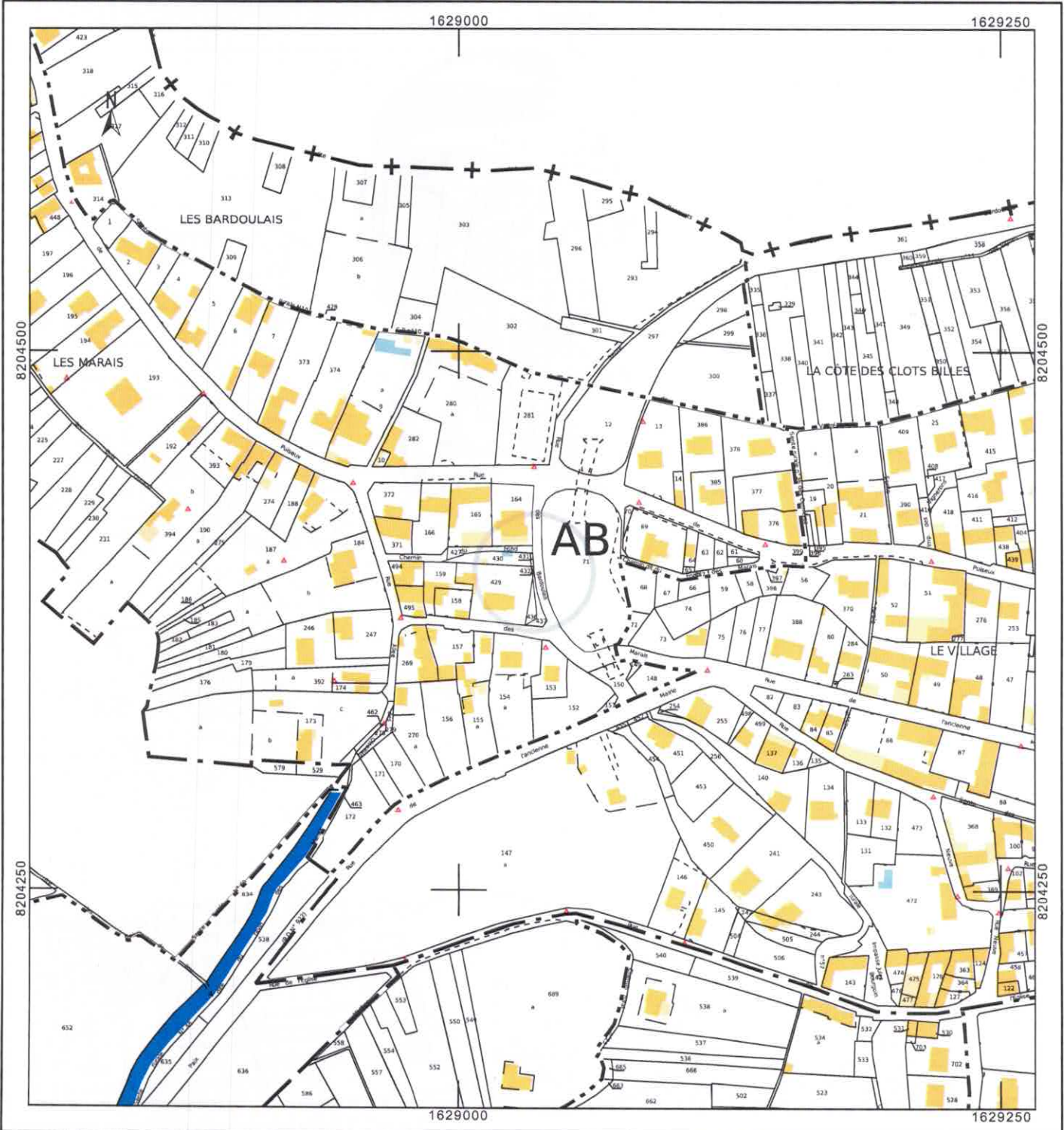
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Accusé de réception en préfecture  
095 295 50 23 le 16/04/2026 à 15h 02 par  
Date de transmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE  
DES FINANCES PUBLIQUES 95093  
95093 CERGY PONTOISE CEDEX  
tél. 01.30.75.72.00 -fax  
sdif.val-doise@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Département :  
VAL D OISE

Commune :  
VAUREAL

Section : AB  
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 14/04/2026  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Accusé de réception en préfecture

09529506375-20260415-156-2026-AB01

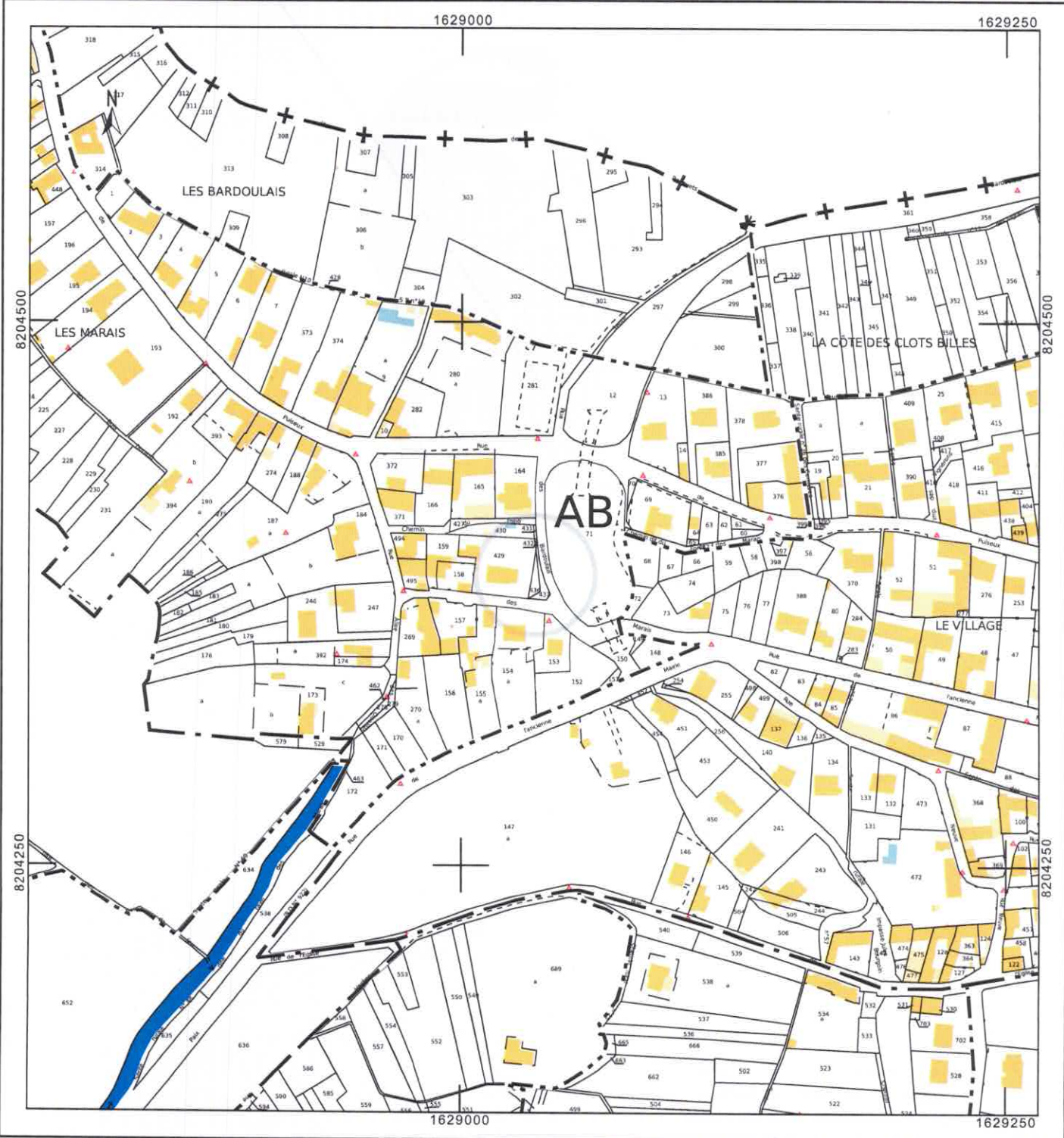
Date de transmission : 17/04/2026

Date de réception préfecture : 17/04/2026

FONCIERS DU VAL D'OISE CENTRE  
DES FINANCES PUBLIQUES 95093  
95093 CERGY PONTOISE CEDEX  
tél. 01.30.75.72.00 -fax  
sdif.val-doise@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Acquis d'expertise en infanterie  
092-2950657-2-0230013-4-15-0202-1000.A.R.R  
Date de l'expertise infanterie n° 17/10/2026  
Date de l'expertise infanterie n° 17/10/2026